

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes effectuées par une personne (physique, morale ou particulier) et sont réputées admises par tous nos clients même si elles sont en contradiction avec leurs propres conditions générales de vente.

1. Nos prix sont calculés HTVA 21% et sont majorés de 50% lorsque le travail est exécuté en dehors des heures normales de travail, par suite de la demande expresse du client. Nos prix sont calculés sur la base de la fourniture par vos soins de matériel et/ou fichiers conformes à nos exigences. Toute intervention de notre part pour la mise en conformité de votre matériel et/ou vos fichiers fera l'objet d'une majoration sur la base d'un taux horaire de 60€ HTVA.

2. Devis : La remise d'un devis ne nous engage pas à exécuter les travaux audit devis. Tout devis étudié sans analyse préalable de votre matériel et/ou de vos documents est considéré comme approximatif. EvoluWeb se réserve le droit de refuser une commande si le matériel et/ou les fichiers fournis par le client ne présentent pas les critères de qualité requis, sans ouvrir droit à une quelconque indemnité. Nos devis sont valables un mois à compter de leur date d'émission en raison des variations des tarifs des matières premières et accessoires informatiques. Passé ce délai, nos tarifs pourront être révisés. Toute consultation suivant le premier contact est qualifiée de 'consultance' et doit être rémunérée. Un devis refusé devient dès lors payant dans ce cas de figure ou lorsqu'il est personnalisé.

3. Commandes : La remise de matériel et/ou fichiers a valeur de bon de commande mais nous nous réservons le droit d'établir un bon de commande écrit. Les commandes ne seront prises en compte qu'une fois perçu le règlement de 50% du prix TVAC. Aucun projet ne sera remis sans que l'acompte n'ait été perçu.

4. Conditions spécifiques au secteur « WEB » :

a) Délais et paiement : La commande d'un site ou de tout autre application Web est accompagnée d'un acompte de 30% TVAC, le solde étant dû à la livraison et toujours payable au grand comptant. Le délai de livraison, mentionné dans le bon de commande, n'est donné qu'à titre indicatif. Un retard sur celui-ci ne peut donner lieu à des dommages et intérêts. Le client s'engage à fournir rapidement les documents nécessaires à l'élaboration du travail. EvoluWeb ne peut reporter l'émission d'une facture du fait d'un manquement de la part du client et tout retard constaté sera facturé 50€/mois. Une fois le site Web terminé, il ne sera disponible à l'adresse définitive (www.votredomaine.be) qu'une fois perçu le solde total y afférent.

b) Mises à jour : Les mises à jour d'un site web sont gratuites 6 mois, à concurrence de 2 mises à jour distinctes par mois, sauf stipulation contraire sur le bon de commande ou la facture. Ces mises à jour comprennent la modification d'un lien, d'un numéro de téléphone, d'un paragraphe ou d'une image. L'ajout d'une rubrique, d'un formulaire ou la saisie de texte (non fourni dans un fichier) ne constitue en aucun cas une mise à jour et sera donc facturé de plein droit au client.

c) Référencement : Le délai d'inclusion de votre site dans les moteurs de recherche varie entre une semaine et plusieurs mois. EvoluWeb ne pourra être tenu responsable d'un retard à ce niveau. Il est évident que le montant total de la facture est dû dès la livraison du site même si celui-ci n'est pas encore référencé. Nous sommes, en effet, tributaires de la rapidité des moteurs de recherche à visiter vos pages.

d) Noms de domaines : Le délai de création, de transfert ou de changement de nom de domaine varie entre 24h et 72h. EvoluWeb ne pourra être tenu responsable d'un retard à ce niveau.

5. Conditions spécifiques au secteur « INFORMATIQUE » :

a) Devis, commande et livraison : Un devis est toujours payant (1h + déplacement) en cas de refus de l'intervention par le client. La commande d'un ordinateur ou de tout autre accessoire informatique est accompagnée d'un acompte de 50% TVAC, le solde étant dû à la livraison et toujours payable au grand comptant. La livraison (payante ou non) est toujours assurée par nos soins, sauf stipulation contraire. L'installation sur site est toujours facturée au client.

b) Délais : Le client accepte un retard de 24h à 72h de la part du technicien, celui-ci ne pouvant pas toujours prévoir le temps d'une intervention. Dans ce cas, le client est toujours prévenu par téléphone. Un retard ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts ou à quelque réduction que ce soit.

c) Garantie : Toutes nos pièces sont garanties 1 an sauf stipulation contraire (en fonction du constructeur). Un PC livré complet ne peut en aucun cas être ouvert par le client ou par un tiers (même qualifié) sous peine d'annulation de la garantie. Toute pièce défectueuse doit nous être retournée dans son emballage d'origine avec tous ses accessoires ainsi que la facture d'achat. Notre garantie ne comprend en aucun cas la résolution de problèmes logiciels et/ou de virus générés par la malveillance ou la maladresse du client ; ce type d'intervention et le déplacement en résultant sont toujours facturés au tarif habituel.

Toute intervention est garantie 72h si une réclamation est introduite dans ce délai et si le client a scrupuleusement respecté les consignes du technicien.

d) Responsabilité : L'enlèvement sur site d'un ordinateur pour une intervention en nos ateliers engage notre responsabilité en cas d'accident.

6. Le règlement de nos factures s'effectue en espèce ou par virement; toutes nos coordonnées sont indiquées sur la facture. Nos factures sont payables à échéance de 15 jours après leur date d'émission. En cas de non paiement à l'échéance, elles porteront intérêt de plein droit, et sans mise en demeure préalable, au taux de 12% l'an. Il sera dû, en outre, une indemnité forfaitaire correspondant à 20% de la somme due avec un minimum incompressible de 50€ HTVA. De plus, les frais de prise en charge du dossier par la société de recouvrement de créances seront à la charge exclusive du débiteur (Moniteur Belge - 29/01/2003).

Pour les factures établies à la demande d'un donneur d'ordre au nom d'un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celles-ci et l'exécution des autres engagements prévus dans nos conditions générales de vente. En cas de contestation d'une facture, le client dispose de huit jours pour nous faire parvenir sa réclamation par lettre recommandée. Passé ce délai, la facture sera considérée comme acceptée par le client.

7. En cas de litige, l'attribution de juridiction est accordée aux tribunaux de Namur. Cependant, bien que la responsabilité des marchandises ou propriétés intellectuelles soit transférée à l'acheteur dès leur délivrance, leur propriété est réservée au vendeur jusqu'au paiement complet de la facture.

La signature d'un devis, bon de commande ou la remise de documents implique l'accord du client sur les conditions générales de vente énoncées ci-dessus.